

Les familles Seigneux et Sugnaux

Autor(en): **Seigneux, A. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **23 (1909)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Wir glauben, es gelte dies ebensogut auch vom Kübel-, wie vom Topfhelme, es war derselbe kaum viel leichter als die ältere Form, und unser Blatt zeigt uns eben dieses „Linderungsmittel“ auch.

Wie der Helm oft bemalt wurde, so sind, so gut als Liedelbinde und Kleinot, wohl auch diese Wulste in den Wappenfarben entweder bemalt, oder mit 2–3 farbigen Lederstreifen gedreht oder geflochten worden.

Die Ketzeln, auch Kötzel geheissen, ein altes Nürnberger Geschlecht, führten ohne Zweifel ein redendes Wappen, denn bis zu Kätzel oder Katze ist kein weiter Weg. — Der Affe soll denn tatsächlich eine Meerkatze sein; silbern auf goldenem Dreiberge sitzend, in blauem Felde.

Über die Familie Kötzel ist nach gütigen Mitteilungen des Nürnberger Stadtsekretärs, Herr Mavent Schüssler, noch folgendes beizufügen: „Von dieser Familie pilgerten nach damaliger Sitte viele zum hl. Grabe, so 1389 Heinrich, 1453 Georg, 1462 Ulrich, 1468 und 1472 Martin, 1493 Wolf, 1498 Georg.

Der letztere stiftete die kleine Grabkapelle im Hofe des hl. Geist-Spitals in Nürnberg, während Martin nach seiner zweiten Reise die schönen Leidensstationen nach der Vorstadt St. Johannis von dem berühmten Bildhauer Adam Kraft fertigen liess. Unser abgedrucktes Blatt hat besonders Bezug auf Heinrich (1438). Das Geschlecht starb am 11. August 1588 mit Paulus Kötzel aus“.¹

Les familles Seigneux et Sugnaux.

Par A. de Seigneux.

Au cours de recherches généalogiques nous avons été appelés à examiner la question de savoir si les familles Sugnaux de Billens et Seigneux de Romont avaient eu autrefois quelque parenté entre elles ou tout au moins une origine commune. De nos investigations il ressort que ces deux familles sont bien différentes et n'ont jamais eu rien de commun entre elles si ce n'est une grande ressemblance de noms qui a pu donner lieu à des confusions surtout au cours du XV^e siècle. Cette différence s'établit d'abord par l'étude étymologique de ces deux noms de famille.

La famille «Sugnaux» de Billens qui s'écrit aussi «Sugnaud» et qui existe encore, se disait au XIV^e siècle «Signaul», «Signault» et «Signaut». L'origine de ce nom de Signault n'est pas autre chose que le prénom germanique «Siginold» ou «Siginald» qui signifie «victorieux». C'est de même que le nom de famille analogue «Renaud» qui a donné actuellement «de Reynold» vient du prénom germanique «Reginald» ou «Réginold».

L'étymologie du nom de «Seigneux» donne une toute autre origine. En effet on sent de prime abord que ce nom n'est pas germanique mais romand. La terminaison «eux» indique à l'origine une terminaison «us» ou «ius».

¹ Schöne Kötzelwappen sind abgebildet bei Alwin Schulz: Deutsches Leben.

Si l'on procède à la décomposition étymologique de ce nom on arrive fatalement en remontant aux formes suivantes :

«Signeux» (ei=i) et «Signux» (eu=u) et finalement «Signus» et plus simplement encore «Sinus». Il est intéressant de constater ici que dans le cartulaire de Lausanne le village de «Seigneux» y apparaît sous la forme de «Sinius» ce qui justifie la décomposition étymologique. Le «g» qui se trouve dans le nom de «Seigneux» n'est pas autre chose qu'une lettre intermédiaire germanique qui s'est glissée plus tard dans le nom romand vu les deux dialectes qui se parlaient à la frontière des pays de Vaud et de Fribourg. Ainsi donc, d'un côté le nom de «Sugnaux» est un *prénom* germanique, de l'autre le nom de «Seigneux» est un nom romand et de plus un nom *local*. Cette constatation nous permet d'établir une origine toute différente pour ces deux familles. Enfin comme complément, au cours de nos recherches, nous n'avons jamais pu établir de parenté à propos d'héritages, partages de terres etc. entre des membres de ces deux familles. La famille Sugnaux est franchement originaire de Billens où on la trouve de tous temps, elle était fort nombreuse et ses membres, probablement pour se distinguer les uns des autres, ont porté successivement les surnoms «alias Milliard», «alias Joly», «alias Consandéry». On trouve des membres de la famille Sugnaux de Billens à Ennens, Bossens, Arruffens, Villariaz, Arconciel et même à Vevey, venus de Billens, et s'écrivant alors là «Seignaulx» ou «Soignaulx».

La famille Seigneux n'est pas originaire de Romont à proprement parler ; elle vint s'établir dans cette ville vers 1360 environ. Avant cette date on ne trouve aucun Seigneux dans les listes d'habitants de Romont. Logiquement les Seigneux portant un nom local devaient occuper primitivement le village de ce nom proche de Romont. *Un acte de 1316 nous a prouvé qu'il en était bien ainsi.* Dans cet acte chose curieuse, le village de «Seigneux» y est dit «villa de Siniez versus Suprapetram». Nous voyons par là que la forme «Siniez» ou Sinuez est l'ancienne forme du nom de «Seigneux» après la forme Sinius, et en effet Siniez n'est pas autre chose que le bas latin de «Sinius» ayant donné aussi Siniouz et par corruption Sinioux, les formes germaniques ayant donné Signiouz et Signioux. Normalement le village de Seigneux aurait dû s'appeler «Villarsiniez». Le village voisin de «Henniez» a gardé son ancienne forme. Dans l'acte de 1316 on voit figuré Henniez sous la forme «Enuez» ou «Ennez». C'est ainsi que nous voyons que les familles Sugnaux de Billens et Seigneux de Romont *sont nettement à différencier.* C'est surtout au XV^e siècle que l'une habitant Romont, l'autre Billens, des confusions de noms eurent lieu. En effet à cette époque on trouve les Sugnaux sous la forme «Signyaudi» écrit avec *au* et les Seigneux sous la forme «Senyodi» écrit avec *o*. Cette différence d'écriture *au* et *o* reste du reste constante à travers les siècles, elle est même si constante dans toutes les formes successives qu'elle peut servir à reconnaître les membres de ces deux familles distinctes. La famille «de Senèdes» qui se disait au XV^e siècle «Senaydi» pouvait encore donner lieu à une troisième confusion.

Ainsi donc «Signyaudi», «Senyodi ou Seignyodi» et «Senaydi» représentaient à cette époque *trois familles bien différentes*. Par cette petite étude critique nous voyons le secours que peut apporter l'étymologie dans des questions de généalogie.

A. de Seigneux

Septembre 1908.

Acte qui prouve que la famille de Seigneux était à Seigneux avant de venir à Romont.

Nota. Fragment de l'acte de 1316 daté de Granges:

„ Item novem solidos censuales quos debent liberi Bertoldi de Ennez pro quondam campo et prato eidem campo contiguo qui campus et pratum sita sunt juxta carrieram publicam et juxta rivulum qui descendit a villa de Siniez versus Suprapetram et juxta terram Borcardi et Rudulphi de Siniez fratrum“¹.

Traduction: . . . de même 9 sols de cense que doivent les enfants de Berthold d'Henniez pour le champ et le pré contigus au même champ, champ et pré qui sont situés juxta la charrière publique et près du ruisseau qui descend de Seigneux du côté de Surpierre et proche de la terre de Borcard et Rodolphe de Seigneux frères.

La chapelle du village de Seigneux (capella di Signiodo) était dédiée à Saint-Jacques.

Le village de Seigneux relevait très anciennement de la famille d'Ecublens. Guillaume de Dompierre acquit ce village. — En 1226 Guillaume d'Ecublens, ayant été nommé évêque de Lausanne, racheta les hommes de Seigneux (homines de Sinius) à Guillaume de Dompierre. Ce village passe dès lors sous l'évêché de Lausanne².

Les origines de l'Ordre du Collier de Savoie dit de l'Annonciade

par le Prof. Dr. Dino MURATORE.

Introduction.

L'Ordre du Collier de Savoie est sans contredit un des plus nobles et des plus anciens Ordres de chevalerie que nous ait laissés le moyen-âge. Connu sous le nom de l'Annonciade, il est actuellement l'Ordre suprême du Royaume d'Italie. Il est bien un des plus anciens, puisqu'il fut fondé quelques années à peine après celui de la Jarretière, et plus de cinquante ans avant celui de la Toison d'Or.

Il doit sa renommée à la célébrité de son fondateur, le glorieux Amédée VI de Savoie, dit le Comte Vert, qui fut la personnification de la chevalerie de son époque, et au grand rôle historique que celui-ci joua, ainsi que ses successeurs.

¹ Régistre des copies, Archives cantonales, Lausanne.

² Tiré du Cartulaire de Lausanne.